

TEDRA pour les victimes de brûlures

Date :/..../.... ^{23/09/2025}
Nom du patient : ^{GONET FABIENNE}
Date de naissance :/..../.... ^{09/09/1975}
Adresse : ^{SQUARE P. HANWAERTS 37 Bte 001 1140 Evere}
Numéro de dossier brûlures : ¹⁴⁸³ (voir dossier Regburns)
Nom du parent/tuteur (le cas échéant) :

1. Conditions:

Le médecin traitant autorise la livraison de la crème TEDRA au patient mentionné ci-dessus pour l'hydratation de ses brûlures.

La Fondation des Brûlés fournira gratuitement la Tedra (15 unités) au domicile du patient par voie postale. Un maximum de 5 unités sera livré lors de la première commande.

Le patient peut facilement recommander via téléphone au 053 83 33 98 ou par e-mail à info@burnsfoundation.be.

En cas de dépassement du nombre d'unités gratuites, le patient pourra acheter des unités supplémentaires au prix de 12 euros/pièce. Livraison à domicile incluse.

2. Nombre d'unités TEDRA demandées pour la première livraison à domicile :

..... ⁴

3. Signature:

Les signataires déclarent accepter les conditions ci-dessus et s'engagent à en respecter l'application correcte.

Le médecin traitant :

Nom : ^{PIERLOT Anne}

Date : ^{29/09/2025}

Signature :

